

DECIMATED BY A PLAGUE

Russian Settlers in North Dakota Suffering from Terrible Disease.

Combination of Diphtheria and Scarlet Fever Killing Them by Scores - Ignorance and Filth the Cause.

The Russians who people the western portion of North Dakota are, it is believed, responsible for an epidemic which has already caused hundreds of deaths and which the doctors declare will cause many more before the deadly disease has run its course.

The plague is a combination of scarlet fever and diphtheria. In each case it has been observed symptoms of both have been present. In Logan, McIntosh and La Moure counties no fewer than 200 Russians have died during the last three weeks.

The disease is known among the unlettered people as black diphtheria. The person attacked frequently after only a few hours illness chokes, the heart action fails and the face becomes almost black, as in suffocation.

In several cases, in the settlements near Bismarck, children have choked and died almost instantly, before a messenger could be dispatched for a doctor.

The state board of health, through Dr. A. Flaten and Attorney-General Cowan, has established a quarantine in the infected districts and all the schools in that portion of the state have been closed.

Dr. Flaten, who has just returned from a trip through the Russian district, reports a terrible condition of affairs. Entire settlements live in small sodhouses, adjoining and opening into the huts where the domestic animals are kept.

The person attacked frequently after only a few hours illness chokes, the heart action fails and the face becomes almost black, as in suffocation.

Doctors are never sent for, except by the more enlightened of the Russians—who, as a class, are woefully poor, ignorant and superstitious. Should one call of his own accord he would not be admitted unless he made a show of force.

Families of from 12 to 20 persons live in one small room. So tightly is the compartment closed against the outside air that a single kerosene lamp will often comfortably heat the place.

The Russian stove is built of sod in the shape of a rectangle in the center of the room. Twisted hay is almost without exception the only fuel used.

Doctors are never sent for, except by the more enlightened of the Russians—who, as a class, are woefully poor, ignorant and superstitious.

Families of from 12 to 20 persons live in one small room. So tightly is the compartment closed against the outside air that a single kerosene lamp will often comfortably heat the place.

The Russian stove is built of sod in the shape of a rectangle in the center of the room. Twisted hay is almost without exception the only fuel used.

Doctors are never sent for, except by the more enlightened of the Russians—who, as a class, are woefully poor, ignorant and superstitious.

Families of from 12 to 20 persons live in one small room. So tightly is the compartment closed against the outside air that a single kerosene lamp will often comfortably heat the place.

The Russian stove is built of sod in the shape of a rectangle in the center of the room. Twisted hay is almost without exception the only fuel used.

Doctors are never sent for, except by the more enlightened of the Russians—who, as a class, are woefully poor, ignorant and superstitious.

COINAGE OF SILVER DOLLARS.

Secretary Gage Makes a Comprehensive Report to Congress.

Secretary Gage, in reply to a resolution relative to the coinage of standard silver dollars from bullion purchased under the provisions of the act of July 14, 1890, has sent to the senate this statement:

"The total amount, cost, and coinage value in silver dollars of silver bullion purchased under the act of July 14, 1890, is as follows: Fine ounces purchased, 165,674,682; cost, \$153,931,002; coinage value, \$218,084,438.

"From August 13, 1890, to November 1, 1892, there were coined from this bullion 36,087,285 standard silver dollars, containing 27,911,259 fine ounces, costing \$29,110,186, giving a seigniorage of \$6,977,098, from which were paid for expenses of distributing silver dollars \$77,175, and \$22,730 to reimburse in part the bullion fund for silver sold in sweeps and wasted by the operative officers of the respective mints from August 13, 1890, to November 1, 1893, and the remainder, \$6,877,192, was paid into the treasury."

"From November 1, 1893, to February 1, 1893, there were coined from this bullion 37,773,572 standard silver dollars, containing 29,156,106 ounces of fine silver, costing \$25,922,616, giving a seigniorage of \$11,812,535, all of which has been deposited in the treasury of the United States.

"The balance, cost and coinage value, in standard silver dollars of silver bullion purchased under the provisions of the act of July 14, 1890, on hand February 1, 1893, was: Fine ounces, 111,315,745; cost \$109,835,363; coinage value, \$144,179,389; when coined into silver dollars will give a seigniorage of \$43,344,025."

NEGROES LEAVING LOUISIANA.

Plan to Invite White Settlers to Replace Black Farm Tenants.

For some unexplained reason the negroes are drifting away from the farm lands in the northern part of Louisiana and going to Arkansas. This movement has been in progress for years. Some time ago negroes were brought into that section of the state from other states to become tenant farmers, and the time is approaching when many of the large plantations will be tenantless.

The best plan is to cut the large plantations into small farms and endeavor to sell them to white settlers. Some parishes in the state have succeeded in attracting a farming population from the northern and western states, and there is no reason why northern Louisiana may not, with proper advertising, supplant its negro tenant farmers by white owners of the soil.

POULTRY STARTS A FIRE.

Celluloid Bathing Ignites a House and a Record is Made.

Fire insurance companies have all sorts of experiences and their officers can tell many curious stories. One of the queerest fires felt within the business of the Connecticut Fire Insurance company of this city recently, says the Hartford Courant.

A house was set on fire by a bathtub and the tub was set on fire by a poultice. A man in a western city was suffering from a bad cold and his wife, at the doctor's orders, prepared a poultice for his chest. When she started to put it on it proved to be too hot. Accordingly she took it to the bathroom and set it into the bathtub to cool. This happened to be a fine tub lined with celluloid, which served as a sort of enamel. The heat of the poultice started the celluloid a-going and the burning tub set things going generally. The department was called out and the house was well wet down, for which the company had to pay. This, so far as is known, is the first instance on record where a bathtub set a house on fire or where a poultice kindled a bathtub.

HE IS A BRAVE WOMAN.

Little Annie Will Give a Hot Reception to Two Cutthroats.

Mrs. Annie Will, of Boston, small in stature, but strong in will, proved herself to be a brave woman the other night.

Mrs. Will lives at 44 Prentiss street, and when about to retire was summoned to the door to be confronted by two thieves, who said they were police inspectors, and proposed to search the house. She had not time to close the door when one seized her by the throat and drew a knife. She broke his hold, however, and rushed into the kitchen, where she secured a revolver.

The two then set upon her, one throwing a lighted lamp at her head, while the other fired four shots at them, wounding one of the thieves in the face. She then picked up a hatchet and laid open the head of the other man, whereupon the two beat a hasty retreat.

Despite the fact that a large crowd gathered on hearing the pistol shots, the thieves made their escape.

Railroad Building in Corea. United States capital is invested in the railroad now building between Seoul and Ghemulpo, in Corea. The Coreaans were supposed to furnish timber for the job, but having proven their inability to do so, Japan has been called upon for such as are needed immediately. A million and a quarter feet, the first ever used there from this country, has been sent from Puget sound, and further orders have been placed.

Peasars in London and New York. Statistics show that in London one person in 45 is maintained by public charity, while in New York the proportion is one in 200.

Flower Which Changes Color. A certain Chinese flower is red in the sunlight and white in the moonlight.

PLANTS FOR FARMERS.

Prof. Hansen Reports on Varieties Sourced on European Trip.

Work Done Under Secretary Wilson, of the Agricultural Department - Great Quantity of Seeds Preserved.

Secretary Wilson, of the agricultural department, in pursuance of his declaration, as far as practicable, to utilize the agricultural seed appropriation in securing "new, rare and valuable" seeds, dispatched Prof. Niels E. Hansen, professor of horticulture at Brookings, S. D., to eastern Europe and Asia to secure new seeds and plants. Prof. Hansen is now preparing his report for publication.

The trip was a successful one. Many prominent varieties were obtained. About three car loads of seed were distributed to state and other experimental stations.

These seeds, it is expected, will be chiefly of value in the arid regions, the purpose of Prof. Hansen's trip being to obtain such as were distinguished for resistance to drought and heat.

The following is a digest of his findings:

1. In central Asia a marked variety of alfalfa was found to be the native alfalfa, which is a distinct subspecies of the common alfalfa and greatly superior to it in extent of root system and capacity for resisting drought and heat.

2. The muskumlets of Russia, Turkestan, Bokhara, Khiva and Trans-Caucasia were deemed worthy of introduction. Many varieties run from ten to thirty-five pounds in weight. Some varieties keep all winter and form one of the principal articles of food of the native flocks.

3. A large quantity of the best of the choicest varieties of the Vladimir race of cherries of east Russia was obtained from carefully selected fruit. These come practically entirely from seed, bearing fruit of large size and excellent quality and endure 40 degrees below zero Fahrenheit.

4. One thousand plants of the entire obtainable stock was secured of a new species of raspberries of semicumbent habit, only discovered by explorations in the mountains of northern Siberia and Trans-Caucasia.

5. From Turkestan, West China and Trans-Caucasia many varieties of apricot, plum, peach, cherry, apple, pear, quince, grape, cucumber and other fruits and a collection of vegetables were obtained.

6. Collection of new ornamental trees, shrubs from Siberia, Turkestan and Trans-Caucasia.

7. Seeds of plants used in Russian forestry experiments to land the moving sands of the deserts of southeast Russia and Trans-Caucasia.

8. Small lots of a large number of new legumes, cereals, grasses, trees, fruits, shrubs and ornamental plants, recently discovered by Russian scientific experiments.

9. The Siberia sand vetch (vicia villosa), grown in the Volga region of the dry steppes of Europe, in large quantities for general distribution.

10. Seeds of many other Russian varieties of cereals were obtained from the dry steppes of Europe, and regard being paid to their market value from an American standpoint.

DRAMA IN CARDINAL'S PALACE.

Sir Henry Irving to Present a Play for Charity.

For the first time on record a dramatic representation is to be given within the walls of a Catholic cardinal's palace. The announcement is made that, at the request of the Catholic Society, the general committee of which includes many members of the nobility, Sir Henry Irving has consented to give early in May next a presentation of his play, "The Waterloo Veteran," at the archbishop's house in Westminster, the residence of Cardinal Vaughan. The cardinal has given his consent to the programme and will himself be present on the occasion. The affair will take place in the large reception-room at the palace, where seats will be provided for 350 people. The price of the tickets, which will be issued to private subscribers only, will be placed at £10 each, so that the performance will net the charity the magnificent sum of \$17,000.

WINS A LONG RACE.

Contest Between Two Ships Shifting from Philadelphia, October 12.

The American clipper ship Tacoma, Capt. Gaiffney, has arrived at Tacoma, completing and winning one of the longest races ever run. She sailed from Philadelphia October 12, thus making the time of her passage over a 10,000-mile course 138 days. The Tacoma and the Yankee ship Indiana sailed from Philadelphia the same day. Arthur Sewell, late candidate for vice president, owns the Indiana. The Indiana is bound for San Francisco, and it was agreed she should give the Tacoma a time and distance allowance, as the Tacoma had to come 700 miles further north.

FIND ROMAN MARBLE STATUE.

Antiquarians Make an Important Discovery Near Seattle.

Finds of old gold and silver coins at Santi Ponce, near Seville, Spain, have brought many antiquarians to the spot. The excavations are continued with great zeal and have resulted in the unearthing of a Roman marble statue in a state of complete preservation, an amphora, and some fine mosaics; but more interesting is the location of the walls of ancient Huelva, of which a portion has been laid bare. A square tower in a perfect state of preservation is the latest discovery.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Coinée Comme le No 836 rue Deslondes coin de la rue Bourgogne. Antoine Cassanova vs A. B. Cassanova. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS. No 55,957. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus désignée, le mardi, le 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Deux certaines portions de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, et dépendances, situées dans le troisième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel terrain est enclavé entre les rues Deslondes et Bourgogne, et l'avenue Jordan et mesurant ensemble six acres, savoir: une des deux portions de terre front de la rue Deslondes de six acres et dix huit centièmes de face à la rue Deslondes et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre portion de terre, contiguë à celle ci-dessus décrite, a aussi six acres de face à la rue Deslondes sur quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans. Robert J. Malony, avocat pour le plaignant. 25 mars—25 26—avril 17 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans les Premier et Quatrième Districts.

John R. Jaeger vs James P. Shelly. Coinées comme: I—Nos 1301 et 1303 rue Constance et 1008 rue Thalie. II—No 1307 rue Constance. III—No 1737 rue Topoboulton et l'arceogueur Céleste—No 505 rue Céleste. IV—No 2013 rue Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS. No 55,982. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus désignée, le mardi, le 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

1. Un certain lot de terre, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1307 rue Constance, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Constance et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1008 rue Thalie, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Thalie et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur sur quatre-vingt-dix sept pieds de largeur.

2. Un certain lot de terre, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1737 rue Topoboulton et l'arceogueur Céleste, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Céleste et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 2013 rue Association, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Association et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur sur quatre-vingt-dix sept pieds de largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans. Robert J. Malony, avocat pour le plaignant. 25 mars—25 26—avril 17 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Cinquième District.

Philippe Raushkolb vs Louis M. Moll et al. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS. No 55,982. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus désignée, le mardi, le 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Trois certaines portions de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, et dépendances, situées dans le cinquième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, et mesurant ensemble six acres et dix huit centièmes de face à la rue Lafayette et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1307 rue Constance, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Constance et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1008 rue Thalie, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Thalie et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur sur quatre-vingt-dix sept pieds de largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans. Robert J. Malony, avocat pour le plaignant. 25 mars—25 26—avril 17 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Cinquième District.

Philippe Raushkolb vs Louis M. Moll et al. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS. No 55,982. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus désignée, le mardi, le 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Trois certaines portions de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, et dépendances, situées dans le cinquième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, et mesurant ensemble six acres et dix huit centièmes de face à la rue Lafayette et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1307 rue Constance, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Constance et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1008 rue Thalie, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Thalie et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur sur quatre-vingt-dix sept pieds de largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans. Robert J. Malony, avocat pour le plaignant. 25 mars—25 26—avril 17 15 22 28

PAR LE SHERIFF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs William Grey.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS. No 26,479. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus désignée, le mardi, le 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, et dépendances, situées dans le cinquième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Lafayette et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1307 rue Constance, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Constance et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1008 rue Thalie, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Thalie et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur sur quatre-vingt-dix sept pieds de largeur.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur du Sixième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company. Excoession de Arch. Stewart. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS. No 55,107. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus désignée, le mardi, le 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, et dépendances, situées dans le sixième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Lafayette et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1307 rue Constance, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Constance et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1008 rue Thalie, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Thalie et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur sur quatre-vingt-dix sept pieds de largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans. Robert J. Malony, avocat pour le plaignant. 25 mars—25 26—avril 17 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mardi 12 Avril 1898. Splendide Occasion pour un Bon Placement.

Vente par le Sheriff Civil d'une Grande et Magnifique Propriété Commerciale Améliorée Bien Située.

Portant les vieux Numéros Menonpax 129, 131, 133 135, 137, 139, 141 et 143 Rue Baronne, entre les rues Poydras et Lafayette, la rue à l'arrière étant Carondelet. Canal Bar vs Oliver P. Aiford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS. No 55,942. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus désignée, le mardi, le 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, et dépendances, situées dans le sixième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Lafayette et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1307 rue Constance, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Constance et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1008 rue Thalie, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Thalie et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur sur quatre-vingt-dix sept pieds de largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans. Robert J. Malony, avocat pour le plaignant. 25 mars—25 26—avril 17 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété-résidence de valeur, portant le No 1125 rue Quatrième entre les rues Magazine et Camp.

Emmanuel Smith vs A. H. Goodspeed. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS. No 55,982. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus désignée, le mardi, le 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, et dépendances, situées dans le cinquième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Lafayette et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1307 rue Constance, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Constance et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1008 rue Thalie, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Thalie et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur sur quatre-vingt-dix sept pieds de largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans. Robert J. Malony, avocat pour le plaignant. 25 mars—25 26—avril 17 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Cinquième District.

Philippe Raushkolb vs Louis M. Moll et al. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS. No 55,982. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus désignée, le mardi, le 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Trois certaines portions de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, et dépendances, situées dans le cinquième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, et mesurant ensemble six acres et dix huit centièmes de face à la rue Lafayette et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1307 rue Constance, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Constance et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1008 rue Thalie, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Thalie et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur sur quatre-vingt-dix sept pieds de largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans. Robert J. Malony, avocat pour le plaignant. 25 mars—25 26—avril 17 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Contée comme No 223 rue Sud Liberté, entre les rues Commune et Gasquet. Mme Anna C. St-Anast vs Mme Elise Alley, femme de Richard P. Alley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS. No 55,979. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-dessus désignée, le mardi, le 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessus désignée, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, et dépendances, situées dans le premier district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Lafayette et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1307 rue Constance, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Constance et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur; et l'autre lot de terre, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné par le No 1008 rue Thalie, et mesurant six acres et dix huit centièmes de face à la rue Thalie et de quatre-vingt-dix sept pieds de profondeur sur quatre-vingt-dix sept pieds de largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans. Robert J. Malony, avocat pour le plaignant. 25 mars—25 26—avril 17 15 22 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF